PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 6 juin 2011

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 6 ième jour de juin deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	absent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2011-06-144.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 9 mai 2011
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Transferts de crédits
 - 4.2 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.3 Quote-part service de la Sûreté du Québec
 - 4.4 Postes Canada
 - 4.5 Formation code d'éthique et de déontologie
 - 4.6 Commission de toponymie
 - 4.7 Assemblée générale annuelle Chambre de Commerce de RDL
 - 4.8 Tournoi de golf des gens d'affaires
 - 4.9 Fédération Québécoise des municipalités –congrès
 - 4.10 Journée de la culture
 - 4.11 Ristourne de la Caisse Populaire du Parc et Villeray

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Rapport du service incendie
- 5.2 Budget MRC de Rivière-du-Loup- Prévention
- 5.3 MRC de Rivière-du-Loup- migration des équipements de télécommunication d'urgence vers la technologie numérique
- 5.4 Projet d'entente d'aide mutuelle- Ville Rivière-du-Loup

5.5 Addenda Camion citerne

6. TRANSPORT

- 6.1 Accusé réception de monsieur Jean D'Amour, député
- 6.2 Transport Vas-y
- 6.3 Soumissions pour bordures et asphalte –Développement M. Guérette
- 6.4 Soumissions achat de tracteur à pelouse
- 6.5 Embauche inspecteur municipal adjoint
- 6.6 Correspondance Anne Massé
- 6.7 Ministère des Transports- Convoi de motocyclistes
- 6.8 Perception des droits aux exploitants de carrières et sablières
- 6.9 Développement Hugues Guérette- remise des rues (contrat)
- 6.10 Correspondance André Morin
- 6.11 Correspondance Ministère des Transports
- 6.12 Devis-honoraires professionnels

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Soumission compteur d'eau
- 7.2 Pêches et Océans Canada-prolongement d'un émissaire fluvial
- 7.3 Demande de la Ville de Rivière-du-Loup
- 7.4 Protocole d'entente MAMROT
- 7.5 Demande d'extension du protocole du MAMROT
- 7.6 Règlements no 175-10 et 178-11 de la MRC de Rivière-du-Loup
- 7.7 Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 7.8 Numéros de porte –chemin de la Rivière-des-Vases
- 7.9 Comité de sélection contrôle qualitatif des matériaux et honoraires professionnels
- 7.10 Terrain- Lot 111

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
- 8.2 MRC de Rivière-du-Loup –conformité règlement no 37-11
- 8.3 Renonciation au délai de 30 jours- Dossier #371533
- 8.4 Procès-verbal urbanisme

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
- 10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
- 11. AUTRES DOSSIERS
- 12. INFORMATIONS Prochaine réunion le 4 juillet 2011
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-06-145.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2011

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal du 9 mai 2011 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2011-06-146.4.1 Transferts de crédit

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la liste #1 des transferts de crédits soient approuvés tels que présentés.

2011-06-147.4.2 Ratification des déboursés de mai 2011 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 31 mai 2011 au montant de 118 443.49\$ soient ratifiés et payés à même le fonds général ainsi qu'un montant de 314 330.72\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2011-06-148.4.3 Quote-part service de la Sûreté du Québec

Dépôt au conseil du rappel du paiement de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec pour un montant de 76 570\$

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise le paiement de la quote-part pour les services de la Sûreté du Québec, en date du 30 juin 2011, pour une somme de 76 570\$.

4.4 Postes Canada

Madame Céline Gagnon de Postes Canada nous confirme que suite à notre résolution de mai dernier, l'installation a toujours porté le nom de Cacouna.

Elle nous confirme qu'aucune adresse postale est effective pour Saint-Georges-de-Cacouna.

2011-06-149.4.5 Formation code d'éthique et de déontologie

La fédération québécoise des municipalités nous fait parvenir la fiche d'inscriptions pour le cours intitulé « Le comportement éthique/Bas-Saint-Laurent ». Cette formation est obligatoire pour tous les élus. Le coût s'élève à 80\$ par élu.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise tous les élus à s'inscrire à la formation sur l'éthique et la déontologie donné par la Fédération Québécoise des Municipalités et en défrayer les coûts pour la somme de 80\$ plus taxes chacun.

4.6 Commission de toponymie

Monsieur André Gagnon, secrétaire de la Commission de Toponymie nous confirme l'officialisation des noms de rues suivants : Chemin du Dépotoir et Chemin de la Pointe-à-Moreault.

4.7 Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

Invitation à participer à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup qui aura lieu le 15 juin prochain.

Monsieur Gilles D'Amours sera présent.

2011-06-150.4.8 Tournoi de golf des gens d'affaires

Le centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup et la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup nous invitent à participer à la 30^e édition du tournoi de golf des gens d'affaires, qui aura lieu le 8 juillet 2011, au Club de golf de Rivière-du-Loup. Le tout sera suivi d'un souper.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris à participer au souper des gens d'affaires le 8 juillet prochain et en défrayer les coûts de 40\$.

2011-06-151.4.9 Fédération Québécoise des municipalités-congrès

Monsieur Jacques Demers, président du congrès 2011 de la FQM, nous invite à assister au congrès qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1 er octobre 2011 à Québec.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris à participer au congrès 2011 de la Fédération Québécoise des municipalités qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1 er octobre 2011 au coût de 575\$ plus taxes soit la somme 655.07\$.

Que les dépenses encourues soient remboursées sur présentation de pièces justificatives.

<u>2011-06-152.4.10 Journée de la culture</u>

Madame Louise Sicuro, présidente-directrice générale de Culture pour tous demande de proclamer des journées de la culture.

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Cacouna et de la qualité de vie de ses citoyens;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

Attendu que Municipalité de Cacouna a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle:

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

4.11 Ristourne de la Caisse Populaire du Parc et Villeray

Monsieur Maurice Dionne, directeur général de la Caisse Populaire du Parc et Villeray nous informe que suite à une décision prise par les membres présents lors de l'assemblée générale annuelle de notre caisse sur le partage des excédents, notre ristourne pour l'année financière 2010 est de 1201.12\$.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Budget MRC de Rivière-du-Loup- Prévention

Monsieur Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'une résolution du 19 mai 2011 adoptant le budget de l'entente intermunicipale de service en matière de prévention et de sécurité incendie pour l'année 2011 et l'envoi des quotes-parts aux municipalités concernées. Pour notre municipalité, la quote-part est de 9 534.56\$.

5.3 MRC de Rivière-du-Loup- migration des équipements de télécommunication d'urgence vers la technologie numérique

Monsieur Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'une résolution du 21 avril 2011 indiquant que le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup enjoint les services de sécurité incendie des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et ceux de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie Kamloup de migrer vers la technologie numérique lors du remplacement de leurs équipements de télécommunication et que cette migration s'effectuera sur une période maximale de 4 ans, à raison de 25% annuellement pour se terminer le 31 décembre 2015.

2011-06-153.5.4 Projet d'entente d'aide mutuelle-Ville de Rivière-du-Loup

Monsieur Éric Bérubé, directeur et chef aux opérations de la Ville de Rivière-du-Loup en service de sécurité incendie nous transmet copie d'une entente intermunicipale à adopter par notre municipalité. Monsieur Bérubé nous mentionne également qu'une date de rencontre pourrait être cédulé afin d'étudier le projet d'entente.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte le projet d'entente et demande à ce qu'il soit expédié à St-Arsène et à l'Isle-Verte.

<u>2011-06-154.5.5 Addenda-Camion Citerne</u>

Dépôt de l'addenda no 1 pour la soumission d'un transporteur d'eau de 2500 gallons. Cet addenda apporte certaines corrections aux documents initiaux et de préciser certains points.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte le document « addenda no 1 » pour le projet no 1 citerne et que la directrice générale soit autorisée à le publier sur le site se@o.

6. TRANSPORT

6.1 Accusé réception de monsieur Jean D'Amour député

Monsieur Dennis Pelletier, attaché politique du Député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour accuse réception de notre résolution concernant notre demande au Ministère des Transports pour l'asphalte.

6.2 Transport Vas-y

Monsieur Mario Bastille, directeur général de Transport Vas-Y inc. nous transmet le nouvel horaire pour les municipalités à compter du 9 mai dernier.

2011-06-155.6.3 Soumissions pour bordures et asphalte -Développement M. Guérette

Dépôt de deux soumissions pour l'asphaltage des rues Élisa, William et Marc-Antoine :

Pavage Francoeur inc. 64 190.\$ plus taxes Construction B.M.L. 61 979.70\$ plus taxes

Dépôt de deux soumissions pour la fourniture et l'installation de bordures préfabriquées sur les rues Élisa, William et Marc-Antoine :

Embellissement Rivière-du-Loup 44 205.75\$ plus taxes Excavations Bourgoin & Dickner 61 392.00\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à monsieur Hugues Guérette de préparer ces rues avec le matériel nécessaire pour recevoir l'asphalte;

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Construction B.M.L. pour l'asphaltage des rues Elisa, William et Marc-Antoine au coût de 61 979.70\$ plus taxes soit la somme de 70 610.37\$

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Embellissement Rivière-du-Loup pour la fourniture et l'installation des bordures préfabriquées sur les rues Élisa, William et Marc-Antoine au coût de 44 205.75\$ plus taxes soit la somme de 50 361.40\$.

2011-06-156.6.4 Soumission achat de tracteur à pelouse

Dépôt au conseil de trois soumissions pour l'achat d'un tracteur à pelouse.

Garage N. Thiboutot Inc.:

-Tracteur Kubota à pelouse modèle T 2380 avec ramasse herbe

5 900\$ plus taxes

-Tracteur Kubota sous compact modèle GR-2020 avec 4 roues motrices servodirection avec ramasse herbe et 3 sacs (tondeuse 48 pouces)

8 700\$ plus taxes

Alcide Ouellet et Fils:

-Tracteur Massey Ferguson 2800, 54 pouces de coupe -Tracteur Massey Ferguson 2700, 52 pouces de coupe 8 450\$ plus taxes

Equitrac inc.

-John Deere X 500X 500 (garantie 4 ans ou 500 heures) 7 198\$ plus taxes - Pneus 12.\$ plus taxes

Avec 3 sacs (garantie 1 an sur le kit de sac)

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Équitrac Inc. pour l'achat d'un tracteur John Deere X 500 X 500 avec Kit 3 sacs pour la somme 7 198\$ plus taxes soit la somme de 8 213.99\$.

2011-06-157.6.5 Embauche inspecteur municipal adjoint

Attendu qu'en période estivale, il y a augmentation du travail en voirie municipale;

Attendu que les travaux de prolongement d'aqueduc et d'égout sont débutés et demande une surveillance accrue du directeur des travaux publics;

Attendu qu'une autre personne est essentielle pour l'aide aux travaux de voirie et pour le remplacement de vacances;

Attendu que monsieur Éric Lavoie a avisé la municipalité le 10 mai dernier qu'il n'acceptait pas le poste d'inspecteur municipal adjoint;

Attendu que le poste a été publié sur Emploi Québec et que des 19 candidats ont postulé;

Attendu que des entrevues ont été effectuées et que le comité de sélection a fait une recommandation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche monsieur Nicolas Beaulieu au taux horaire de 12\$ sur une base de 40 heures par semaine pour effectuer des travaux de voirie sur le territoire de la municipalité de Cacouna pour une période probatoire de trois mois.

Que cette résolution annule la résolution du 9 mai 2011 numéro 2011-05-134.7.5.

2011-06-158.6.6 Correspondance Anne Massé

Madame Anne Massé pour les propriétaires de la rue Desjardins adresse une correspondance au conseil municipal indiquant que la rue Desjardins Ouest est en piètre état. Elle demande aux noms des propriétaires du secteur qu'elle aimerait que la municipalité leur aide pour la réparation de cette portion de la rue afin de la rendre praticable aux automobilistes. Ils sont préoccupés du fait que présentement aucun véhicule des services publics ne peut y avoir accès.

Elle nous indique que la Sénéchal n'est pas municipalisée et qu'elle est asphaltée. Elle demande également un panneau de signalisation indiquant la rue Desjardins vers l'est.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la lettre de madame Anne Massé représentante des propriétaires de la rue Desjardins;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna est conscient des problèmes sur la rue privée (rue Desjardins Ouest);

Attendu qu'une municipalité locale n'est pas tenue d'entretenir une rue privée;

Attendu que la municipalité doit rencontrer la sécurité civile concernant les problèmes que rencontrent les riverains suite aux hautes marées;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise les propriétaires de la rue Desjardins Ouest qu'elle ne peut donner suite à leurs demandes pour les raisons énumérées.

6.7 Ministère des Transports-Convoi de motocyclistes

Monsieur Yves Berger, coordonnateur en exploitation du Ministère des Transports du Québec nous expédie copie d'une correspondance adressée à l'association des motocyclistes KRTB les autorisant à utiliser temporairement la partie du parcours étant sous la responsabilité du Ministère des Transports c'est –à-dire la route de l'Église et la route 291 dans la Municipalité de Cacouna, pour la parade de motocyclistes qui a eu lieu le 5 juin dernier.

6.8 Perception de droits aux exploitants de carrières et sablières

Monsieur Raymond Duval directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet une résolution adoptée par le conseil des maires le 19 mai dernier autorisant le versement aux municipalités les sommes perçues dans le fonds sur les droits payés par les exploitants de carrières et sablières entre l ^{er} juin et le 31 décembre 2010.

Pour notre municipalité, la somme reçue est de 2 580.48\$.

2011-06-159.6.9 Développement Hugues Guérette- remise des rues (contrat)

Attendu que monsieur Hugues Guérette possède un développement de trois rues soit les rues Élisa, William et Marc-Antoine;

Attendu que ces rues doivent être remises à la municipalité;

Attendu que les rues seront asphaltées dans les prochaines semaines;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise monsieur Guérette qu'elle accepte de prendre sous sa juridiction les rues Élisa, William et Marc-Antoine pour la somme de 1\$;

Qu'un contrat notarié soit préparé par Me Marie-Josée Raymond notaire et que madame Ghislaine Côté Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque directrice générale soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna l'acte avec monsieur Hugues Guérette.

2011-06-160.6.10 Correspondance André Morin

Monsieur André Morin propriétaire de la route de l'Ile nous informe que les fortes marées du 5 et 6 décembre dernier ont fait un dommage fort considérable à une portion du chemin qui est dans la partie en ligne droite au Nord de l'entrée de la piste cyclable par les aboiteaux, ou la marée inonde cette portion du chemin à chaque grande marée. Combinant une situation météo similaire à celle de décembre dernier, il est certain que le chemin sera détruit et que les propriétaires contribuables de taxes municipales seront complètement enclavés et cela d'une façon permanente. Il joint à la lettre une pétition signée par la très grande majorité des propriétaires de chalet de la route de l'Ile.

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de votre correspondance du 2 juin dernier;

Attendu que des recherches ont été entreprises par monsieur Morin afin de déterminer les propriétaires de la route de l'Île;

Attendu que les recherches ne sont pas complétées;

Attendu que la Municipalité de Cacouna n'est pas propriétaire du chemin de l'Île;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise monsieur André Morin au nom des propriétaires de chalet de la route de l'Île qu'elle attend les recommandations de la sécurité civile pour toute intervention en bordure du fleuve. Par contre, la Municipalité avise les contribuables concernés qu'elle n'est pas dans l'obligation d'effectuer aucune opération dans ce secteur étant donné que cette rue est privée.

6.11 Correspondance Ministère des Transports

Monsieur Mario Bergeron, ingénieur directeur du Ministère des Transports, nous avise qu'il a pris connaissance de notre résolution du mois dernier relative à la pose d'une nouvelle couche d'usure sur la route 132 (patrimoine) entre la caisse populaire et la meunerie, après l'exécution des travaux d'infrastructure de notre municipalité.

Le ministère des Transports planifie, compte tenu de l'état de la chaussée, un projet de réfection de la surface de roulement dans le secteur concerné. Ces travaux seront considérés lors de l'élaboration de la prochaine programmation en fonction des disponibilités budgétaires qui sont allouées annuellement au Ministère.

2011-06-161.6.12 Devis honoraires professionnels

Dépôt au conseil du devis pour honoraires professionnels pour la préparation des plans & devis ainsi que la surveillance pour les travaux prévus du 853 au 899 du Patrimoine.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le devis sur les honoraires professionnels d'ingénierie et autorise madame Madeleine Lévesque à publier le devis sur le site se@o ainsi que dans un journal local.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

<u>2011-06-162.7.1 Soumission compteur d'eau</u>

Dépôt au conseil des soumissions pour l'achat de compteurs d'eau pour les futures résidences à être desservies par les travaux en cours :

Pour 85 compteurs et connecteurs 3/4", pour 10 compteurs et connecteurs 1 " et 1 compteur de 2 " :

Wolseley 10 850.\$ plus taxes Spécialités S.V.R. 12 193.\$ plus taxes Les compteurs Lecompte Ltée 12 650.\$ plus taxes

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Wolseley pour l'achat de 85 compteurs d'eau de ¾", 10 compteurs de 1" ainsi qu'un compteur de 2" au montant de 10850.\$ plus taxes 12 360.86\$. Le tout payé à même le règlement d'emprunt.

7.2 Pêches et Océans Canada –prolongement d'un émissaire fluvial

Monsieur Michel Lemay, biologiste pour Pêches et Océans Canada nous informe que le projet de prolongement d'un émissaire fluvial est à l'étude et qu'il est maintenant responsable de compléter l'analyse de celle-ci.

2011-06-163.7.3 Demande de la Ville de Rivière-du-Loup

Madame Anne-Marie Beaudoin conseillère en gestion environnementale de la Ville de Rivière-du-Loup nous demande de désigner un représentant de la Municipalité afin de participer au comité de vigilance tel que demandé par le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate monsieur Gilles D'Amours pour représenter la municipalité au sein du comité de vigilance des matières résiduelles.

2011-06-164.7.4 Protocole d'entente MAMROT

M. Pierre Aubé, ingénieur du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec nous transmet le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à notre municipalité par le MAMROT dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Ce protocole apporte également les ajustements requis relativement au coût maximal admissible à la suite des résultats des prix de soumission. L'aide financière consentie demeure à 5 953 212\$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 7 459 130\$.

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le protocole d'entente proposé par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Dossier 555075)

Que madame Ghislaine Daris, mairesse soit autorisée à signer pour la Municipalité de Cacouna le protocole d'entente avec le MAMROT –dossier 555075.

2011-06-165.7.5 Demande d'extension du protocole du MAMROT

Attendu que le protocole d'entente avec le MAMROT détermine le 31 mars 2012 date de la fin des travaux;

Attendu que le devis des travaux du lot 2 prévoit le 13 juillet 2012 la fin des travaux;

Attendu que les travaux ont débuté plus tard que prévu dans l'échéancier;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de prolonger la date d'échéance du protocole au 1 septembre 2012.

7.6 Réglements no 175-10 et 178-11 de la MRC de Rivière-du-Loup

Dépôt au conseil de copie des résolutions adoptées par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup le 21 avril dernier adoptant :

Le règlement no 175-10 modifiant le schéma d'aménagement (périmètre d'urbanisation de la Ville de Rivière-du-Loup)

Le règlement no 178-11 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, afin de permettre au conseil de la MRC de Rivière-du-Loup de modifier exceptionnellement les critères de répartition des fonds.

7.7 Commission de protection du territoire agricole du Québec

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous rappelle que l'autorisation accordée le 23 avril 2008 et permettant l'implantation d'éoliennes sur le territoire des municipalités de Saint-Arsène, Cacouna, Saint-Épiphane et de l'Isle-Verte, comportait une condition qui n'a toujours pas été respectée.

Ils demeurent dans l'attention d'une preuve selon laquelle les sites, au plus tard un an après la construction des éoliennes, ont été remis en état d'être cultivé.

2011-06-166.7.8 Numéros de porte -chemin de la Rivière-des-Vases

Dépôt au conseil de la nouvelle numérotation des immeubles de la Rivière-des-Vases afin d'amalgamer le suivi des numéros de porte dans ce secteur.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le projet de numérotation du chemin de la Rivière-des-Vases et que toutes les procédures soient enclenchées pour faire le suivi auprès des propriétaires et des instances gouvernementales.

<u>2011-06-167.7.9 Comité de sélection –contrôle qualitatif des matériaux et honoraires professionnels</u>

Considérant qu'en vertu de l'article 936.0.1 du code municipal , il est obligatoire d'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres en vertu duquel chacune obtient un nombre de points basé, outre le prix, sur la qualité ou la quantité de biens, des services ou des travaux, sur les modalités de livraison, sur les services d'entretien, sur l'expérience et la capacité financière requises de l'assureur, du fournisseur ou de l'entrepreneur ou sur tout autre critère directement relié au marché;

Considérant qu'un comité de sélection formé de 3 personnes doit être formé pour l'analyse des soumissions;

Considérant que ce comité ne doit contenir aucun membre du conseil municipal;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Madeleine Lévesque directrice générale à former un comité de sélection pour l'analyse de soumissions du contrôle qualitatif des matériaux et honoraires professionnels ainsi que les honoraires professionnels pour les travaux de prolongement d'égout entre la rue Beaulieu et la Meunerie.

2011-06-168.7.10 Terrain- Lot 111

Considérant qu'une promesse d'achat du terrain du lot 111 partie a été signée en avril 2010 pour l'installation des bassins aérés;

Considérant que cette autorisation ne prévoyait pas les taxes soit la T.P.S. et la T.V.Q.;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna modifie la résolution no 2010-08-274.7.3. en indiquant 43500\$ plus taxes soit la somme 49 100.63\$.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 MRC de Rivière-du-Loup- conformité règlement no 37-11

Le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup a approuvé le 19 mai dernier la conformité du règlement de zonage no 37-11.

2011-06-169.8.3 Renonciation au délai de 30 jours

La Commission de protection du territoire agricole du Québec demande à titre de personne intéressée au dossier no 371533 de renoncer au délai de trente jours.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renoncer au délai de trente jours dans le dossier 371533 et autorise la directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna cette renonciation.

8.4.a Procès-verbal réunion urbanisme du 31 mai 2011

Dépôt au conseil du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme tenu le 31 mai dernier.

2011-06-170.8.4.b Dossier Lot 249-P

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande d'autorisation du propriétaire du lot 249-P afin d'ajouter un usage spécifiquement à la zone N-15, afin de permettre la vente de fournitures pour automobile, la motocyclette et autres véhicules de loisir à l'exception de tout service d'installation et de réparation des produits vendus.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna recommande à la CPTAQ d'accepter le changement d'usage.

2011-06-171.8.4.c Dossier -projet agrandissement commerce dans le parc industriel

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande du propriétaire du commerce du lot 107-P afin d'agrandir son commerce. Toutefois, le comité recommande de lui demander de planter des arbustes d'une grosseur minimale de 10 cm, de préciser sur le plan l'angle de la rue projetée (sud) afin que celle-ci soit entièrement sur sa propriété et lui mentionner qu'il possède un délai de 3 ans pour effectuer les travaux.

Le comité recommande également d'expédier une lettre au propriétaire de la sortie projetée de ce secteur afin d'acquérir le terrain pour posséder une sortie dans le parc industriel.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que le propriétaire du lot 107-P agrandisse son commerce avec le lot 104-P aux conditions suivantes :

- -Que des arbustes soient plantés d'une grosseur minimale de 10 cm autour du terrain projeté du commerce pour cacher les autos de la rue et des terrains avoisinants;
- -Que les travaux d'aménagement du terrain soit exécuté afin de limiter le visuel de la rue;
 - -Que l'angle de la rue projetée soit entièrement sur sa propriété;
- -Qu'il s'engage à remettre gratuitement à la municipalité le terrain nécessaire au prolongement du boulevard industriel;
- -Que la municipalité accorde une date d'exécution de ces travaux sur une période maximale de trois ans.

2011-06-172.8.4.d Dossier -projet agrandissement commerce dans le parc industriel

Le conseil demande d'expédier une correspondance au propriétaire du lot 103-P afin de s'entendre sur l'achat d'une parcelle de terrain pour effectuer une rue sur le boulevard industriel.

Il est proposé par monsieur André Guay et résolu à l'unanimité des membres présents :

-Qu'une demande soit adressée au propriétaire du lot 103-P afin de prendre entente pour une cession de terrain dans le but d'avoir un accès sur le boulevard industriel par la rue du Patrimoine.

LOISIRS ET CULTURE

2011-06-173.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

M. Chouinard recommande l'embauche des moniteurs suivants :

Guillaume Savard 11\$/ heure 37.5 heures/semaine Laurence Garant 10.00\$/heure 30 heures/semaine

Kéryan Boucher 9.65\$/heure

25 heures/semaine (service de garde)

Lors de sortie hebdomadaire, les heures seront plus élevées.

Pour le jardin communautaire, une somme d'environ 350\$ pour l'achat d'équipements d'entretien serait nécessaire.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche les personnes suivantes pour le terrain de jeux d'une durée de neuf semaines:

- -Guillaume Savard à 11\$ /heure pour 37.5 heures par semaine
- -Laurence Garant à 10.00\$ /heure pour 30 heures par semaine
- -Kéryan Boucher à 9.65\$/heure pour 25 heures par semaine pour le service de garde.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Jean-Yves Chouinard effectue les achats suivants :

- -350\$ d'outils pour le jardin communautaire
- -600\$ pour le chansonnier de la St-Jean
- -200\$ pour les articles à vendre de la St-Jean
- -927.35\$ pour les jeux gonflables à la St-Jean

Que le conseil autorise de verser une commandite de \$500.00 aux Loisirs Kakou Inc. pour la fête de la St-Jean-Baptiste 2011.

- 10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
- 11. AUTRES DOSSIERS
- 12. INFORMATIONS
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-06-174.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.	Ghislaine Daris, mairesse

Qu'advenant 21h25 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.
